

PERMANENCES D'ACCES AUX DROITS



"Informations gratuites et sur RDV"

AFEP (Administrations Faciles Ecrivains Publics)

L'association aide et accompagne à la compréhension et à l'écriture de textes officiels ou privés (lettres, documents administratifs, remplissage de questionnaires R.S.A., C.M.U., M.D.P.H., C.R.A.V., demande de logement social...).

Sur rendez-vous au 06 47 28 20 20 • Tous les jours 9h - 11h / 14h-16h

DÉLÉGUÉ DU DÉFENSEURS DES DROITS

Le délégué du Défenseur fait connaître les droits de chacun. Il défend les personnes discriminées, les personnes qui ont un problème avec les forces de sécurité publique ou privée, les personnes qui ont des difficultés dans leurs relations avec les services publics, les enfants dont les droits ne sont pas respectés. Il mène des actions pour permettre l'égalité dans l'accès aux droits.

Sur rendez-vous au 03 82 34 00 77 • Tous les lundis 9h-12h / 13h30-16h30

CRESUS MOSELLE (Chambre Régionale de Surendettement Social)

L'association dispense conseils et aide auprès des personnes en situation financière compromise (informations sur les démarches à effectuer, constitution des dossiers de surendettement...). Elle renseigne et forme également au budget familial.

Sur rendez-vous au 06 06 92 36 73 • Tous les lundis de 9h-12h / 14h-16h

BANQUE DE FRANCE

Service de la Banque de France, il intervient dans le traitement des situations de surendettement. Le public peut y retirer un dossier, se faire aider pour remplir les documents... Il informe également sur les pratiques et les opérations bancaires, l'accès aux fichiers d'incidents de paiement, etc.

Sur rendez-vous au 03 87 39 02 91 ou sur www.banque-france.fr

Les mardis et jeudis 9h-12h / 13h30-16h30

ORDRE DES AVOCATS

Pour vous aider à connaître vos droits et les moyens de les faire valoir, ou pour vous informer sur vos premières démarches, l'Ordre des Avocats du Barreau de Thionville vous propose des consultations gratuites. Elles sont destinées aux personnes qui n'ont pas d'avocat et disposant de faibles revenus.

Sur rendez-vous au 03 82 53 22 75 • Les 3 premiers mercredis de chaque mois
14h-16h30 (hors juillet et août)

ADIE (Association pour le Droit à l'Initiative Economique)

L'association aide les personnes exclues du marché du travail et du système bancaire à créer leur entreprise et donc leur propre emploi grâce au microcrédit.

Sur rendez-vous au 09 69 32 81 10 ou 06 87 71 07 66
Les jeudis 10h-12h / 13h30-16h30

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Il permet de résoudre des conflits à l'amiable (Litiges entre bailleurs et locataires, avec les commerçants, pour résoudre des troubles du voisinage, pour régler des problèmes de consommation...)

Sur rendez-vous au 09 75 14 81 23 • Les 1^{er} et 3^{ème} Mercredi 9h30-12h

CHAMBRE DES NOTAIRES DE MOSELLE

Conseils gratuits sur le mariage, la donation, le testament,
la succession et l'immobilier.

Sur rendez-vous au 03 82 53 35 57 • Les mardis matins

C.C.A.S.

29, boulevard Jeanne d'Arc - 57100 THIONVILLE

Tél. : 03 82 34 00 77

Accueil téléphonique : de 8h-12h et de 13h30- 17h

Accueil physique : 8h30-12h et de 13h30-17h • Courriel : ccas@mairie-thionville.fr